



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

JUILLET 2026

Les créations d'entreprises dans la métropole de Lyon en 2025



MÉTROPOLE
DE LYON



CHIFFRES CLÉS

33 466

créations

25%

des créations
d'Auvergne Rhône-Alpes

42%

des créations dans
les services aux entreprises

+395

créations en un an
(+1,2%)

+558

créations dans
les services aux entreprises
(+4,2%)

+422

créations dans
le commerce de détail,
(+14,6%)

+98

créations dans
l'industrie manufacturière
(+11,9 %)

-420

créations dans
les services aux particuliers
(-5,4%)

41%

de créateurs sont
des femmes

48,5%

des créateurs ont
moins de 30 ans

Sommaire

Les créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise battent un nouveau record	3
---	---

Les services aux entreprises, moteurs de la création locale	4
---	---

Légère hausse des créations en 2025	6
-------------------------------------	---

Les créations d'entreprises dans les conférences territoriales des maires	8
---	---

Les CTM du Sud et de l'Est tirent la progression des créations d'entreprises en 2025	10
--	----

Les entreprises individuelles représentent trois quarts des créations	12
---	----

Des créateurs toujours plus jeunes que dans les autres territoires	13
--	----

Les créations dans l'aire d'attraction de Lyon	14
--	----

LYVE et ses pôles d'entrepreneurs, un écosystème au service des porteurs de projet	17
--	----

► Les créations d'entreprises battent un nouveau record dans la métropole lyonnaise

Définitions

Une **création d'entreprise** correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

En pratique, elle se matérialise par l'immatriculation d'une nouvelle unité légale au répertoire Sirene, hors reprise d'une activité déjà existante.

Les 10 plus grandes métropoles françaises (hors Paris) comptent chacune 500 000 habitants ou plus. Elles regroupent les métropoles de Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nice, Nantes, Strasbourg, Montpellier et Rouen.

- Avec 33 466 nouvelles entreprises créées en 2025, la métropole lyonnaise atteint un record historique.
- La métropole de Lyon confirme son statut de moteur entrepreneurial régional, en concentrant 25 % des créations d'Auvergne-Rhône-Alpes et près de 70 % de celles de son aire d'attraction.
- En 2025, la création continue d'augmenter (+1,2%), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2024 où la hausse dépassait les 8%.
- Dans un contexte contrasté où certaines grandes métropoles reculent, comme Strasbourg (-10,4 %) ou Lille (-0,8 %), Lyon maintient une progression positive, proche de Nantes (+1,3 %) et devant Bordeaux (+0,9 %).

	Nombre de créations en 2025	Evolution 2024/2025
MÉTROPOLE DE LYON	33 466	+1,2%
MÉTROPOLES DE PLUS DE 500 000 HABITANTS	193 037	+3,0%
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	134 751	+3,6%
FRANCE	1 165 795	+4,9%

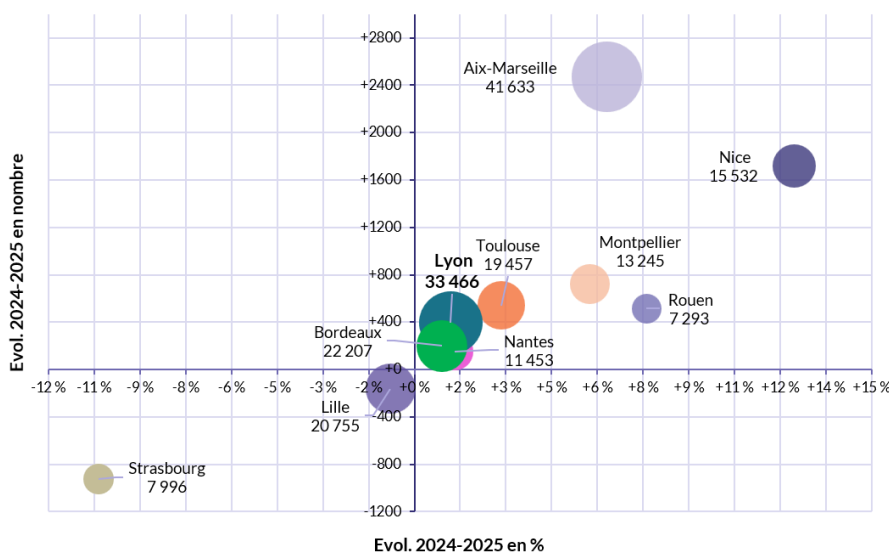
33 466

créations

+1,2%

sur un an

Les créations d'entreprises dans les 10 plus grandes métropoles françaises



Lecture : En 2025, 33 466 entreprises ont été créées dans la métropole lyonnaise. Par rapport à 2024, cela représente près de 400 créations supplémentaires, soit une hausse de +1,2 %.

► Les services aux entreprises, moteurs de la création locale

- L'entrepreneuriat local se caractérise avant tout par la forte présence des services aux entreprises, qui représentent 42 % des créations et demeurent le principal moteur de la dynamique entrepreneuriale du territoire.
- Ce secteur est notamment porté par les activités spécialisées, scientifiques et techniques, qui concentrent 18 % des créations, une proportion supérieure à celle observée en France, en région et dans les autres grandes métropoles.
- Le commerce de gros et l'automobile, et le commerce de détail regroupent, quant à eux, 15 % des créations, un niveau également plus élevé que dans les territoires de comparaison. Le commerce de détail hors magasin, éventuels ou marchés domine ce segment (7 %), illustrant le poids croissant des modèles de vente alternatifs.
- Le transport et la logistique, en lien avec l'attrait ces dernières années, des activités de logistique urbaine, affichent une part proche de la moyenne des grandes métropoles, mais supérieure à celle constatée à l'échelle régionale et nationale.
- Les services aux particuliers constituent le deuxième secteur le plus investi par les porteurs de projets, derrière les services aux entreprises, même s'ils restent légèrement moins représentés que dans les autres territoires de comparaison.
- Le BTP et l'industrie occupent une place plus limitée dans les créations d'entreprises locales, avec des niveaux de représentation inférieurs à ceux observés ailleurs.

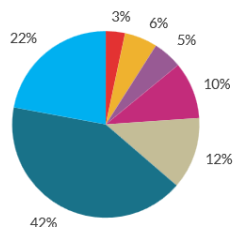
Définitions

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques regroupent :

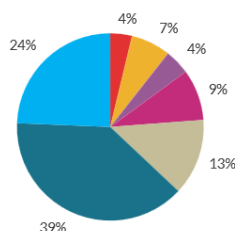
- le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
- les activités des sièges sociaux,
- les activités juridiques et comptables, l'architecture, la publicité et études de marché,
- l'ingénierie, analyses et contrôles techniques,
- la R&D et autres activités scientifiques et techniques.

Répartition des créations par secteur d'activité en 2025

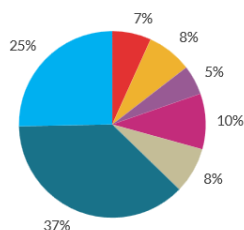
Métropole de Lyon



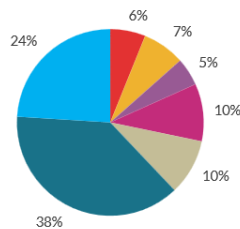
Grandes métropoles



Auvergne Rhône-Alpes



France



- Industrie, énergie, environnement
- BTP
- Commerce de gros et automobile
- Commerce de détail
- Transports - logistique
- Services aux entreprises, finance, immobilier
- Services aux particuliers

42%

de créations dans les services aux entreprises

22%

de créations dans les services aux particuliers

12%

de créations dans le transport-logistique

Répartition des créations par secteur d'activité en 2025

	Métropole de Lyon		Grandes métropoles	Auvergne Rhône-Alpes	France
	Nombre	%	%	%	%
INDUSTRIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT	1 110	3%	4%	7%	6%
dont industries manufacturières	924	3%	3%	5%	4%
dont énergie & environnement	186	1%	1%	2%	2%
BTP	1 901	6%	7%	8%	7%
COMMERCE DE GROS ET AUTOMOBILE	1 683	5%	4%	5%	5%
dont commerce et réparation d'automobiles et de motos	882	3%	3%	3%	3%
dont commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	801	2%	2%	2%	2%
COMMERCE DE DÉTAIL	3 304	10%	9%	10%	10%
dont commerces de détail en magasin	530	2%	2%	2%	2%
dont commerce de détail sur éventaies et marchés	327	1%	1%	1%	1%
dont commerce de détail hors magasin, éventaies ou mar-	2 447	7%	6%	6%	7%
TRANSPORTS - LOGISTIQUE	4 162	12%	13%	8%	10%
dont activités de poste et de courrier	2 908	9%	10%	6%	7%
dont transports	1 159	3%	3%	2%	3%
dont entreposage et services auxiliaires des transports	95	0%	0%	0%	0%
SERVICES AUX ENTREPRISES, FINANCE, IMMOBILIER	13 925	42%	39%	37%	38%
dont activités financières et d'assurance	956	3%	3%	3%	3%
dont activités immobilières	941	3%	3%	4%	3%
dont activités de services administratifs et de soutien	3 465	10%	10%	12%	11%
dont information et communication	2 651	8%	7%	6%	6%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 912	18%	16%	14%	15%
dont conseil de gestion	2 676	8%	7%	6%	6%
dont autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	3 236	10%	9%	8%	8%
SERVICES AUX PARTICULIERS	7 381	22%	24%	25%	24%
dont arts, spectacles et activités récréatives	1 108	3%	3%	3%	3%
dont enseignement	1 841	6%	5%	5%	5%
dont hébergement et restauration	1 093	3%	3%	4%	4%
dont santé humaine et action sociale	1 520	5%	5%	5%	5%
autres services aux particuliers	1 819	5%	7%	8%	7%
TOTAL	33 466	100%	193 037	134 751	1 165 795

► Légère hausse des créations en 2025

- En 2025, la métropole de Lyon enregistre une hausse nette des créations de +395 unités marchandes (+1,2 %). Cette dynamique intervient après une année 2024 marquée par une hausse exceptionnelle (+8,3%).
- La progression est principalement portée par les services aux entreprises (+558 créations), le commerce de détail (+422) et le commerce de gros et l'automobile (+226).
- Avec un volume moins important, la création continue d'augmenter dans le secteur de l'industrie, énergie, environnement.
- Les services aux particuliers (-420), le transports - logistique (-358) et le BTP (-132) connaissent, eux, un recul, limitant la croissance globale dans le territoire.

Définitions

Les autres services aux particuliers : coiffure, entretien corporel, blanchisserie, réparation de produits domestiques, autres services domestiques...

+395

créations
entre 2024 et 2025,
soit **+1,2%**

Légère progression des créations en 2025

Le nombre de créations d'entreprises poursuit sa progression dans la métropole lyonnaise (+1,2 %). Cette hausse demeure toutefois plus modérée que celles observées dans les grandes métropoles (+3,0 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (+3,6 %) et au niveau national (+4,9%). Derrière cette évolution d'ensemble relativement contenue se cachent des dynamiques sectorielles contrastées. Certains secteurs continuent de soutenir la croissance, tandis que d'autres enregistrent un net repli.

Par ailleurs, la situation de la métropole de Lyon se distingue de celle des territoires de comparaison. Alors que les activités liées au transports-logistique demeurent un moteur important de la création dans les autres métropoles, leur dynamique apparaît en retrait dans la métropole lyonnaise. Cette évolution pourrait traduire un essoufflement après plusieurs années de forte croissance du secteur.

Les services aux entreprises, premier contributeur à la hausse

Avec 558 créations supplémentaires et un taux de progression de +4,2%, les services aux entreprises, la finance et l'immobilier constituent le premier moteur de la croissance entrepreneuriale lyonnaise.

Cette progression repose principalement sur les activités de soutien aux entreprises qui, avec 312 créations supplémentaires, représentent une hausse de +9,9%. Au sein de ces activités, les services relatifs aux nettoyages bondissent (+273 créations). Elles sont relayées par les services administratifs combinés de bureau(+79).

Les activités de services supérieures aux

entreprises sont, elles aussi, un autre grand contributeur à la dynamique locale. Ainsi, les activités dites spécialisées, scientifiques et techniques, après un net repli en 2024 (-624 créations), ont enregistré une hausse de 186 créations supplémentaires.

La progression de ces activités en 2025, repose sur les hausses enregistrées dans:

- les activités des sièges sociaux qui ont bondi de 77%, soit +269 créations,
- les activités spécialisées de design (+102 créations, soit +4,2%),
- les activités juridiques et comptables (+59 créations, soit +15,2%).

Ces hausses ont fait plus que compenser le recul dans le domaine du conseil pour les affaires et de gestion qui enregistrent leur troisième année de baisse consécutive. Le secteur de l'information et la communication progresse de +81 unités en un an dont +51 dans les activités informatiques.

Les activités immobilières repartent à la hausse, les activités financières et d'assurance poursuivent leur chute

Après une année 2024 de relative stabilité, les créations dans l'immobilier repartent à la hausse en 2025 (+90 créations), tandis que les activités financières et d'assurance accentuent leur repli (-114 créations soit -10,7% en 2025 contre -35 créations en 2024).

Les créations dans l'industrie, énergie, environnement en croissance

La hausse dans le secteur est en intégralité portée par l'industrie manufacturière qui avec 98 créations supplémentaires a augmenté de +11,9%. Dans le domaine de l'énergie et l'environnement, le nombre de créations est resté stable.

Le commerce : une dynamique particulièrement soutenue

Avec les services aux entreprises, le commerce constitue l'un des principaux moteurs de la hausse des créations dans la métropole lyonnaise en 2025.

Les activités de commerce de gros et du secteur automobile ont enregistré 226 créations supplémentaires. Celles du commerce de détail en ont comptabilisé près du double (+422). Ces évolutions contribuent fortement au dynamisme entrepreneurial observé sur le territoire métropolitain. Elles correspondent à des progressions avoisinant les 15 %, nettement supérieures à celles constatées dans les territoires de comparaison.

Dans le commerce de gros (hors automobile et moto-cyclo), le nombre de créations a augmenté de 97 unités.

Le secteur du commerce et de la réparation automobiles affiche, quant à lui, 129 créations supplémentaires, dont 108 relèvent des activités d'entretien et de réparation automobile.

La progression du commerce de détail est, elle, principalement portée par les nouvelles formes de vente hors magasins, marchés et éventaïres, qui enregistrent 330 créations supplémentaires en un an.

Services aux particuliers en net repli

Les services aux particuliers affichent un repli marqué en 2025. Avec 420 créations de moins qu'en 2024 (-5,4 %), la métropole lyonnaise enregistre une baisse bien plus prononcée que celles observées dans les grandes métropoles (-0,2 %) et en Auvergne-Rhône-Alpes (-0,4 %), alors que le nombre de créations dans le secteur progresse au niveau national (+2,4 %).

Au sein de ce secteur, les principales baisses concernent les activités de santé humaine et les autres services aux particuliers. Le recul observé dans le domaine de la santé humaine

(-296 créations) s'explique principalement par la chute des créations dans le transport de patients par ambulance (-243). Cette baisse intervient après une année 2024 de hausse exceptionnelle des créations dans cette activité.

Les autres services aux particuliers enregistrent également une diminution significative, avec 215 créations de moins qu'en 2024.

À l'inverse, certaines activités de services aux particuliers affichent une évolution positive. C'est notamment le cas de l'enseignement, qui gagne 60 créations supplémentaires.

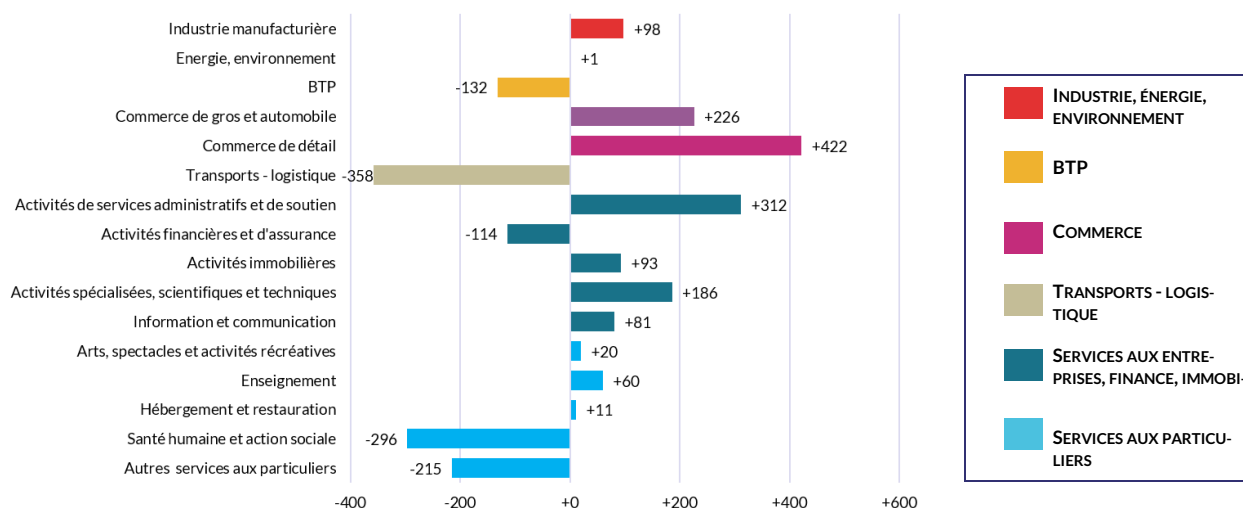
Transports-logistique et BTP, en forte chute

Après une forte croissance en 2024, les activités de transports-logistique accusent un net repli de -7,9%, soit 358 créations en moins par rapport à 2024, tandis qu'elles continuent d'augmenter dans les autres territoires de comparaison.

La baisse dans la métropole lyonnaise est engendrée par le recul de la logistique urbaine (-326) et, dans une moindre mesure, dans le domaine du transport de personnes par VTC (-74).

Le secteur du BTP baisse de 6,5% dans la métropole lyonnaise, un rythme comparable à la moyenne des grandes métropoles.

Evolution de la création entre 2024 et 2025 dans la métropole de Lyon par secteur d'activité



► Les créations d'entreprises dans les conférences territoriales des maires

Définitions

Conférences territoriale des maires (CTM)

Le territoire de la Métropole de Lyon est composée de 10 conférences territoriales des maires correspondant à autant de bassins de vie.

Ces instances travaillent sur la déclinaison territoriale des politiques métropolitaines, se concertent et débattent des priorités locales.

Sans pouvoir décisionnel, elles sont néanmoins régulièrement consultées pour avis lors de l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de la Métropole.

- Lyon et Villeurbanne concentrent, à elles seules, 56 % des créations de la métropole lyonnaise.
- Le Centre, l'Ouest et le Nord se caractérisent par un profil fortement tertiaire, dominé par une présence importante des services aux entreprises.
- L'Est se distingue par un niveau élevé de créations dans l'industrie, la construction et le transport-logistique.
- Le Sud se démarque par le poids des créations dans le commerce de gros, le transport-logistique et les services de proximité.

Les services aux entreprises en 2025 c'est :

56%

de l'ensemble des créations dans la CTM Ouest Nord (53% en 2024)

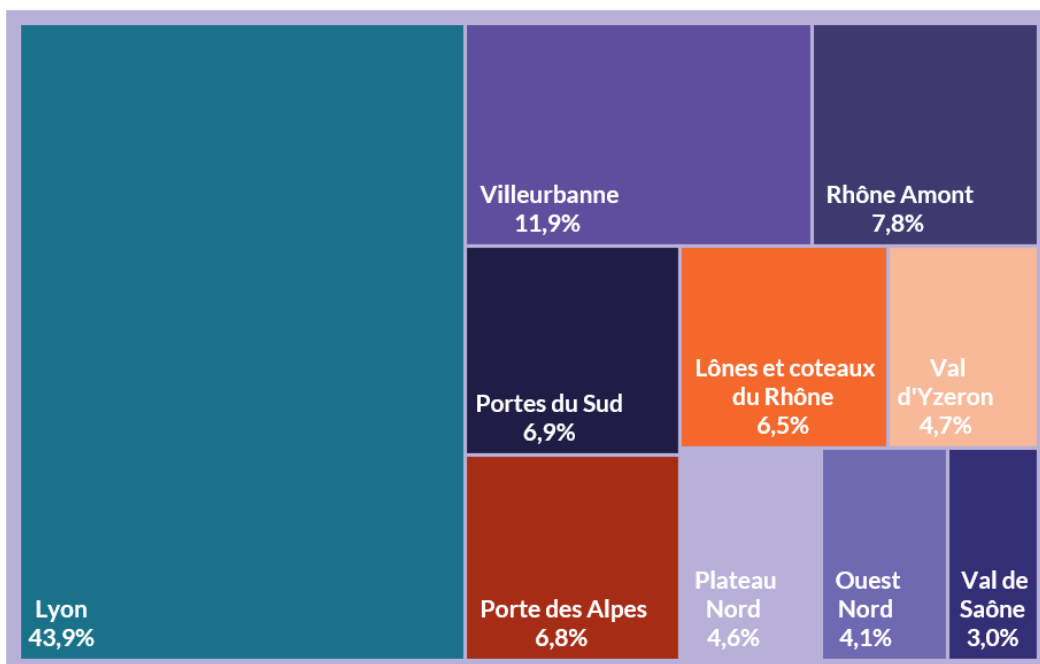
48%

des créations dans la CTM du Val d'Yzeron

47%

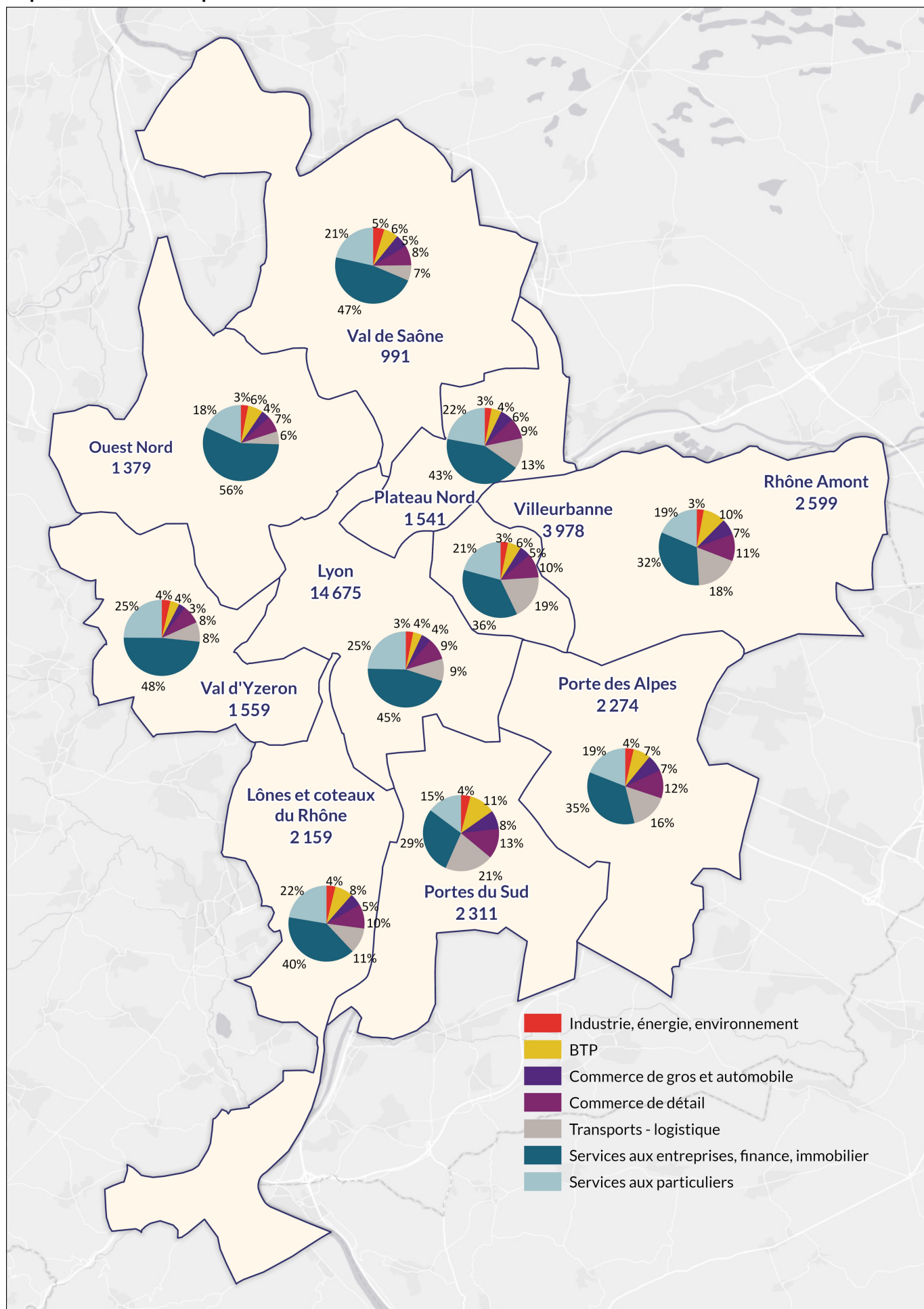
des créations dans la CTM du Val de Saône

Répartition des créations de la métropole lyonnaise par CTM en 2025



Lecture : la part de Lyon dans l'ensemble des créations de la métropole lyonnaise est de 43,9%, celle de Villeurbanne est de 11,9%.

Répartition des créations par secteur d'activité dans les conférences territoriales des maires en 2025



Source : Insee - SIDE (Système d'information de la Démographie des

► Les CTM du Sud et de l'Est tirent la progression des créations en 2025

- La dynamique des créations est principalement portée par les CTM du Sud et de l'Est de la métropole lyonnaise, malgré le recul observé à Lyon.
- Le commerce et les services aux entreprises constituent les deux principaux moteurs de la croissance dans la majorité des CTM.
- Le transport-logistique et les services aux particuliers accusent des baisses dans une grande partie des territoires.

Des dynamiques sectorielles contrastées selon les territoires

La progression des créations d'entreprises est principalement portée par le commerce et les services aux entreprises, en particulier dans les CTM du Sud et de l'Est de la métropole.

À l'inverse, les secteurs du transport-logistique et des services aux particuliers enregistrent plus fréquemment des reculs. Ces évolutions traduisent des dynamiques sectorielles différenciées entre les CTM.

Les territoires du Sud et de l'Est portent la croissance des créations

Les plus fortes progressions sont observées dans les CTM Portes du Sud (+228 créations), Rhône Amont (+206) et Lômes et coteaux du Rhône (+160). La CTM Plateau Nord se distingue également avec une hausse soutenue (+133).

Les CTM Porte des Alpes (+56), Ouest-Nord (+21) et Val de Saône (+10) enregistrent des évolutions plus modérées.

À l'inverse, la CTM de Lyon affiche le recul le plus marqué (-222 créations), tandis que la CTM du Val d'Yzeron connaît une légère baisse (-7).

Le commerce constitue le principal moteur de la hausse dans les territoires

Le commerce et automobile est le principal contributeur à la croissance des créations dans la plupart des CTM. Les hausses les plus importantes sont enregistrées dans les CTM de Lyon

(+170), Villeurbanne (+126), Portes du Sud (+93), Lômes et coteaux du Rhône (+71) et Rhône Amont (+57).

Les services aux entreprises soutiennent également la dynamique

Les services aux entreprises, la finance et l'immobilier contribuent largement à la progression des créations, notamment dans les CTM de Lyon (+147), Lômes et coteaux du Rhône (+117), Porte des Alpes (+83) et Rhône Amont (+79).

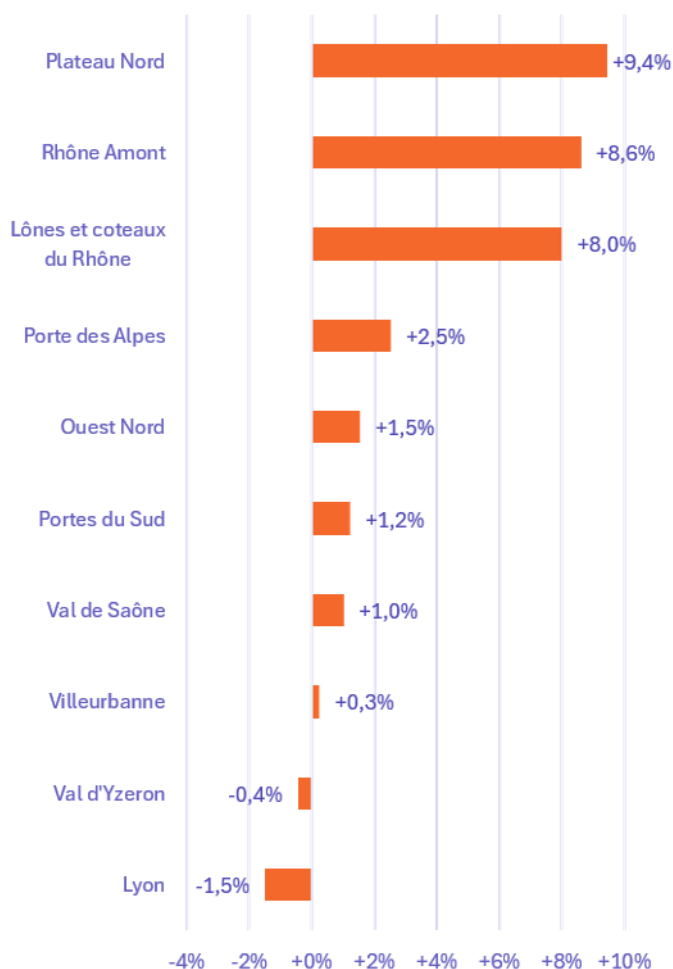
Le transports-logistique et les services aux particuliers en net repli

Les créations dans le transports-logistique diminuent dans la majorité des CTM, en particulier à Lyon (-386), dans les CTM de Lômes et coteaux du Rhône (-58) et Portes du Sud (-57). Villeurbanne fait exception avec une forte progression (+155).

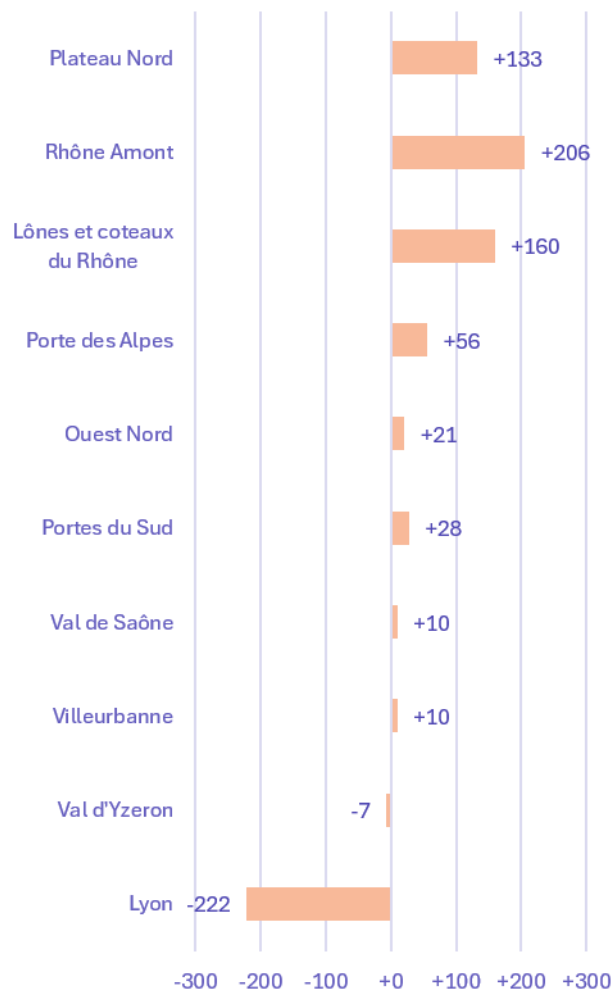
Les services aux particuliers sont également orientés à la baisse dans plusieurs territoires, notamment à Villeurbanne (-262), Lyon (-123), dans la CTM Portes du Sud (-73) et la CTM Ouest Nord (-36).

À l'inverse, les CTM de Rhône Amont (+49) et Plateau Nord (+28) affichent des évolutions positives.

Évolution (en %) de la création
entre 2024 et 2025 dans les CTM



Évolution (en nombre) de la création
entre 2024 et 2025 dans les CTM



Lecture : entre 2024 et 2025, le nombre de créations a progressé de +9,4% dans la CTM Plateau Nord, ce qui représente 133 créations supplémentaires. Il a baissé de 1,5% à Lyon, soit 222 créations en moins par rapport à 2024.

► Les entreprises individuelles représentent trois quarts des créations

Définitions

Entreprises individuelles

entreprises dont la personnalité morale n'est pas différente de la personnalité physique. Les micro-entreprises ont le statut juridique d'entreprise individuelle.

Micro-entreprises

entreprises individuelles avec un régime fiscal favorable qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

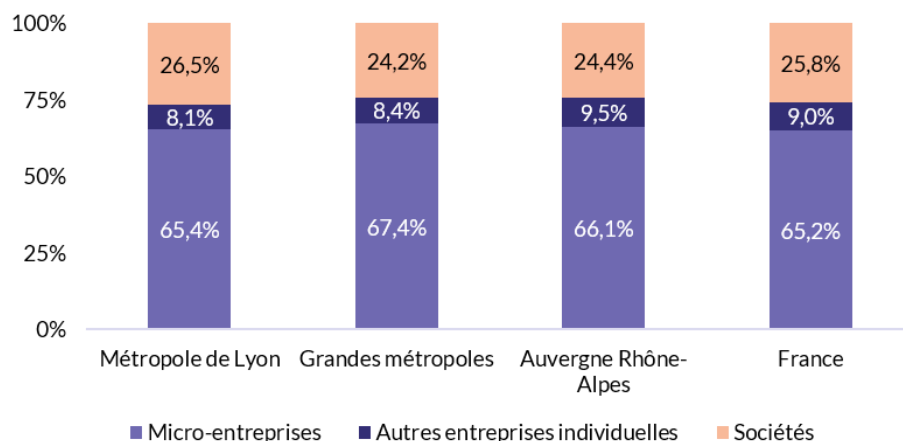
Sociétés

Entités dotées d'une personnalité morale. Elles exercent leur activité sous de nombreuses formes juridiques ; les plus fréquentes sont :

- la SARL, société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel ;
- la Société Anonyme (SA) où l'exercice de l'activité est séparé de la responsabilité des actionnaires.

- Les créations d'entreprises sont principalement réalisées sous le statut de micro-entreprise (65,4 % dans la métropole de Lyon), une part légèrement inférieure à celle des territoires de comparaison. En incluant les autres entreprises individuelles, près de trois créations sur quatre relèvent de l'entrepreneuriat individuel.
- Les créations accompagnées d'une embauche de salariés demeurent marginales dans l'ensemble des territoires. Elles représentent 1,2 % des créations dans la métropole lyonnaise, une proportion légèrement supérieure à celle observée dans les grandes métropoles (1 %) et proche des moyennes régionale et nationale.
- Après une forte progression en 2024 (+10 %), nettement supérieure à celle enregistrée dans les grandes métropoles, en Auvergne Rhône-Alpes et en France, les créations de sociétés poursuivent leur hausse en 2025, mais à un rythme désormais plus modéré que dans les territoires de comparaison.

Répartition des créations par statut juridique et régime fiscal en 2025



73,5%

créations sous forme d'entreprises individuelles

1,2%

des créations donnent lieu à l'embauche d'un ou de plusieurs salariés

Évolution 2024-2025 des créations par statut

	Métropole de Lyon		Grandes métropoles	Auvergne Rhône-Alpes	France
	Evol. en nombre	Evol. %	Evol. %	Evol. %	Evol. %
ENTREPRISES INDIVIDUELLES (Y compris micro-entreprises)	+229	+0,9%	+2,9%	+3,7%	+4,6%
SOCIÉTÉS	+166	+1,9%	+3,4%	+3,4%	+5,9%
TOTAL	+395	+1,2%	+3,0%	+3,6%	+4,9%

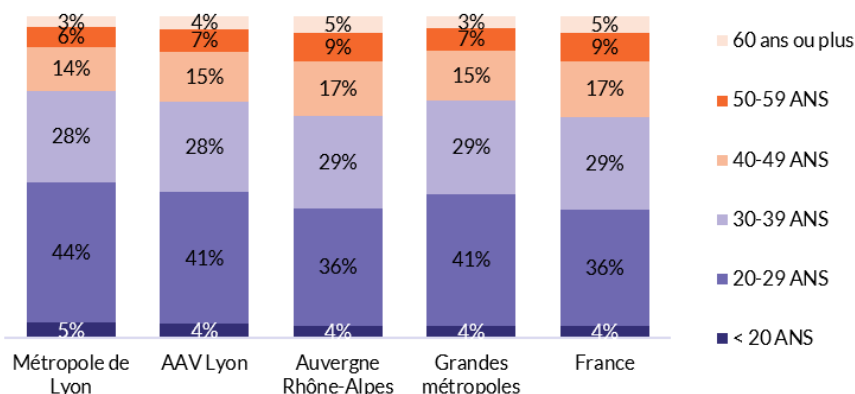
Des créateurs toujours plus jeunes que dans les autres territoires

- En 2025, la Métropole de Lyon se distingue par un profil de créateurs plus jeune que les territoires de comparaison : près d'un créateur sur deux (48,5 %) a moins de 30 ans, contre 45,5 % dans l'AAV de Lyon et les grandes métropoles, et 40 % en Auvergne-Rhône-Alpes ou en France.
- Les femmes représentent 41 % des nouveaux créateurs dans la métropole de Lyon, une proportion stable par rapport à 2024 et proche de celle observée dans les autres territoires de référence (42% dans l'AAV de Lyon et les grandes métropoles et 43% à l'échelle régionale et nationale).
- Les créatrices sont davantage représentées dans les CTM de l'Ouest, du Nord et à Lyon, et moins présentes dans celles de l'Est, du Sud et à Villeurbanne.
- La présence des femmes diffère fortement selon le secteur d'activité : elles sont très majoritaires dans la santé humaine et l'action sociale, les autres services aux particuliers et l'industrie manufacturière, tandis qu'elles restent très minoritaires dans les transports-logistique et la construction.

Répartition des créateurs par âge en 2025

Définitions

Le profil des créateurs
Il s'agit ici du sexe et de l'âge des créateurs d'entreprises individuelles en 2025.

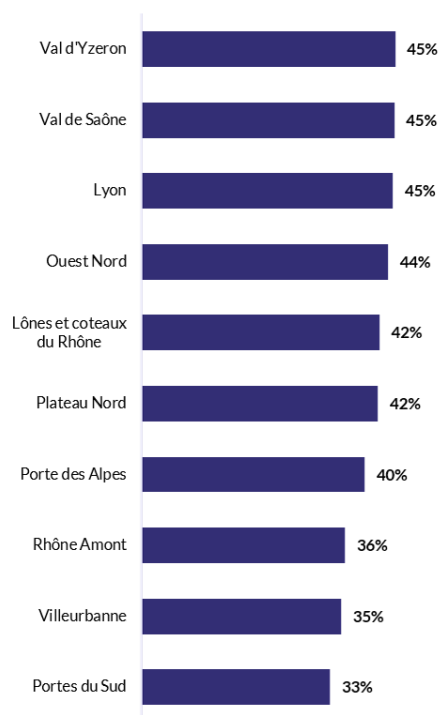
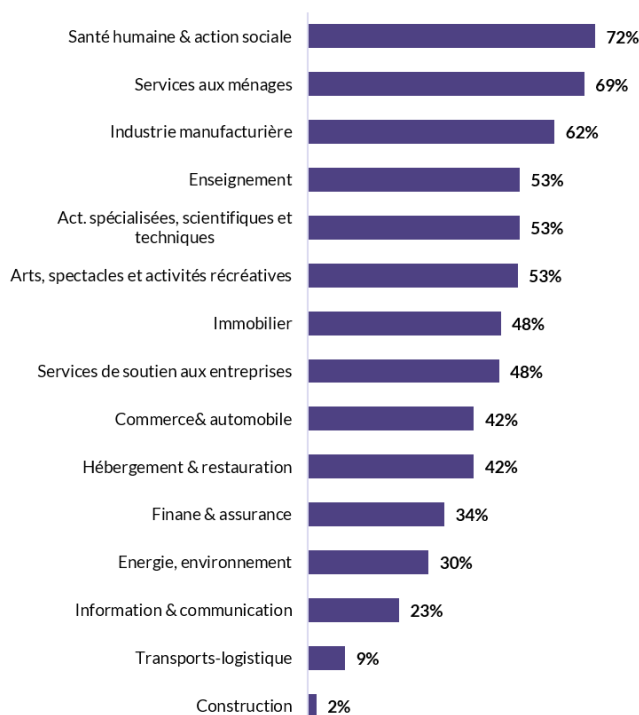


Part des créatrices dans la métropole lyonnaise par secteur d'activité en 2025

Part des créatrices dans l'ensemble des créateurs par CTM en 2025

48,5%
des créateurs ont moins de 30 ans

41%
des créateurs sont des femmes



► Les créations dans l'aire d'attraction de Lyon

Définitions

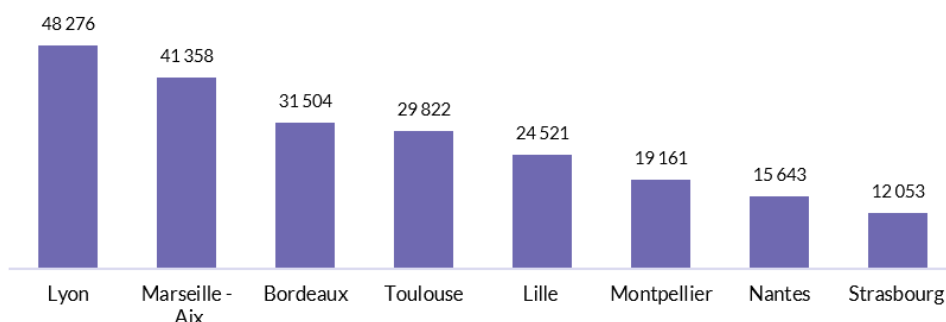
L'aire d'attraction d'une ville (AAV) définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes. Une aire est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. La commune la plus peuplée du pôle est appelée commune-centre.

Les grandes aires d'attraction

Il s'agit ici des aires d'attraction de plus de 800 000 habitants (hors Paris) en 2023.

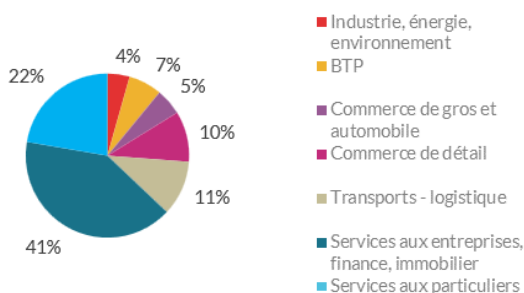
- 48 276 entreprises ont été créées en 2025 dans l'aire d'attraction de Lyon, soit plus d'un tiers (36 %) de l'ensemble des créations enregistrées en Auvergne-Rhône-Alpes.
- L'aire d'attraction de Lyon confirme son rang de premier territoire entrepreneurial de France hors Île-de-France en nombre de créations d'entreprises.
- Les services aux entreprises, la finance et l'immobilier demeurent le principal moteur de la création, concentrant 41 % des nouvelles entreprises.
- La dynamique entrepreneuriale reste positive mais modérée, avec 894 créations supplémentaires en un an, soit une progression de +1,9 % par rapport à 2024.
- 42% des créateurs de l'aire d'attraction de Lyon sont des femmes et 45% ont moins de 30 ans.

Nombre de créations d'entreprises en 2025 dans les plus grandes aires d'attraction françaises

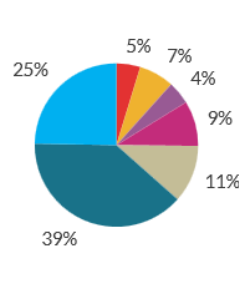


Répartition des créations par secteur d'activité en 2025

Aire d'attraction de Lyon



Grandes aires d'attraction françaises



48 276

créations en 2025, soit 36% d'Auvergne Rhône-Alpes

+894

créations entre 2024 et 2025, soit **+1,9%** (+2,1% dans les grandes aires d'attraction)

42%

des créateurs sont des femmes

45%

des créateurs ont moins de 30 ans

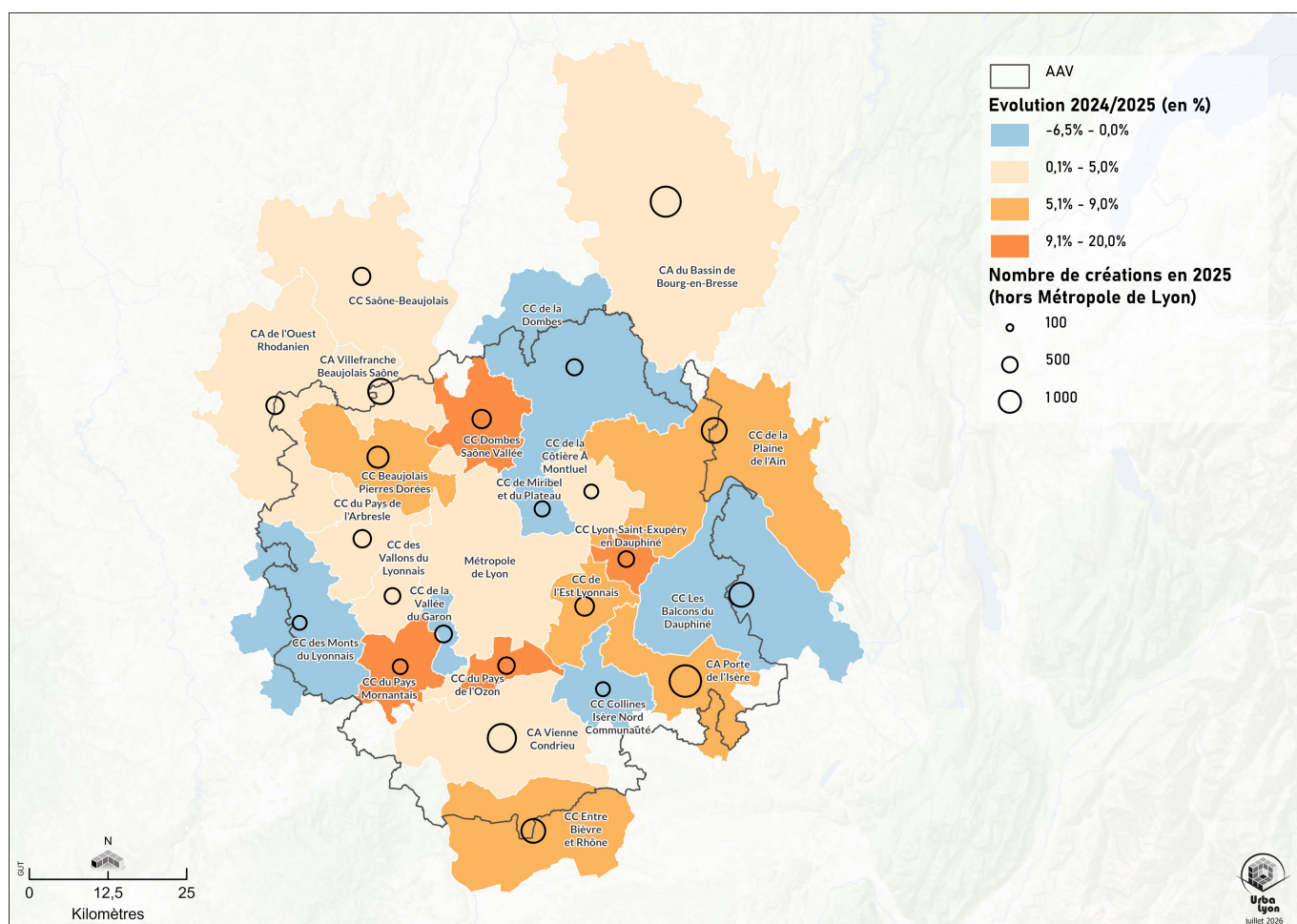
Evolution 2024-2025 des créations par secteur d'activité

	Aire d'attraction de Lyon			Grandes aires d'attraction françaises
	Nombre de créations en 2025	Evol. en nombre	Evol. %	Evol. %
INDUSTRIE, ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT	2 126	+196	+10,2%	-0,1%
BTP	3 185	-236	-6,9%	-8,9%
COMMERCE DE GROS ET AUTOMOBILE	2 521	+230	+10,0%	+6,1%
COMMERCE DE DÉTAIL	4 817	+592	+14,0%	+8,6%
TRANSPORT-LOGISTIQUE	5 240	-373	-6,6%	+2,0%
SERVICES AUX ENTREPRISES, FINANCE,	19 615	+883	+4,7%	+4,5%
SERVICES AUX PARTICULIERS	10 772	-398	-3,6%	-0,5%
ENSEMBLE	48 276	+894	+1,9%	+2,1%

Des créations en progression sur fond de disparités territoriales

- Sur l'ensemble de l'aire d'attraction de Lyon, les créations d'entreprises progressent de 1,9%. Cette évolution globale masque toutefois de fortes disparités territoriales.
- La CC du Pays de l'Ozon et la CC Dombes Saône Vallée enregistrent les plus fortes progressions (+93 créations chacune), avec respectivement +20,0 % et +15,4 %. Elles sont suivies par la CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné (+10,6 %), la CC du Pays Mornantais (+9,2 %) et la CC Entre Bièvre et Rhône (+9%).
- La CAPI se distingue, quant à elle, nettement, avec 147 créations supplémentaires (+7,8 %), soit la plus forte hausse en volume.
- La CC de la Plaine de l'Ain, la CC de l'Est Lyonnais, la CC du Beaujolais Pierres Dorées et la Grand Bourg Agglomération affichent également des progressions soutenues comprises entre +4,5 % et +7,1 %.
- À l'inverse, plusieurs territoires connaissent un recul. Les baisses les plus marquées concernent la CC des Collines Isère Nord Communauté (-6,5 %), la CC de la Vallée du Garon (-6,3 %), la CC de la Dombes (-4,9 %), la CC de Miribel et Plateau (-3,7 %) et la CC des Monts du Lyonnais (-3,4 %).

Les créations par EPCI* : nombre de créations en 2025 et évolution 2024-2025



*Sont représentés ici, en plus de la Métropole de Lyon, les EPCI de l'aire d'attraction de Lyon ainsi que d'autres intercommunalités voisines.

► Les spécificités entrepreneuriales des territoires de l'aire d'attraction de Lyon

Définitions

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale.

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

- Une prédominance des services aux entreprises dans la plupart des EPCI : les services aux entreprises, la finance et l'immobilier constituent le premier secteur de création, avec des parts particulièrement élevées dans la CC Dombes Saône Vallée (46 %), la CC du Beaujolais Pierres Dorées ou la CC de la Vallée du Garon (45 %).
- Le transport-logistique est fortement représenté dans les créations dans la CC de Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné (15 %), la CAPI et la Métropole de Lyon (12 %).
- Les territoires situés au nord, à l'ouest se distinguent par une plus forte orientation productive. Les communautés de communes de la Dombes, des Monts du Lyonnais, des Balcons du Dauphiné et de la Plaine de l'Ain affichent ainsi les parts les plus élevées de créations d'entreprises dans l'industrie et le BTP. Au sud, la CC Entre Bièvre et Rhône présente également une part importante de créations dans ces deux secteurs.
- Les services aux particuliers représentent une forte part de créations dans la CC des Monts du Lyonnais, la CC du Pays de l'Arbresle, la CC de la Dombes ou la CC du Pays Mornantais.
- La CC du Pays de l'Ozon présente un profil atypique en 2025: le territoire se démarque par une forte part de créations dans le commerce de détail (23 %), nettement supérieure à celle observée dans les autres territoires.

Répartition des créations dans les EPCI* par secteur d'activité en 2025

	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports - logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Total
Métropole de Lyon	3%	6%	5%	10%	12%	42%	22%	33 466
CA Porte de l'Isère (CAPI)	5%	8%	6%	12%	12%	34%	23%	2 025
CA Grand Bourg Agglomération	9%	7%	7%	10%	8%	34%	26%	1 853
CA Vienne Condrieu	7%	11%	5%	11%	7%	37%	22%	1 620
CA Villefranche Beaujolais Saône	6%	7%	7%	10%	11%	36%	23%	1 304
CC de la Plaine de l'Ain	9%	11%	6%	9%	6%	35%	24%	1 270
CC Les Balcons du Dauphiné	11%	9%	5%	10%	5%	35%	24%	1 195
CC Entre Bièvre et Rhône	10%	13%	5%	10%	7%	33%	21%	1 150
CC Beaujolais Pierres Dorées	6%	7%	5%	9%	4%	45%	24%	978
CC de l'Est Lyonnais (CCEL)	6%	8%	7%	11%	9%	36%	24%	721
CC Dombes Saône Vallée	8%	10%	5%	8%	5%	46%	19%	696
CC du Pays de l'Arbresle (CCPA)	9%	7%	4%	7%	3%	42%	28%	629
CA de l'Ouest Rhodanien	9%	12%	6%	11%	5%	34%	22%	620
CC Saône-Beaujolais	8%	9%	8%	10%	7%	38%	21%	610
CC de la Vallée du Garon (CCVG)	5%	7%	5%	7%	8%	45%	22%	585
CC du Pays de l'Ozon	5%	7%	6%	23%	6%	36%	16%	559
CC de la Dombes	12%	9%	6%	9%	2%	36%	26%	539
CC des Vallons du Lyonnais (CCVL)	5%	8%	4%	10%	4%	43%	26%	514
CC Lyon-Saint-Exupéry en Dauphiné	7%	10%	6%	9%	15%	33%	20%	512
CC de Miribel et du Plateau	5%	9%	6%	9%	10%	40%	23%	471
CC du Pays Mornantais (COPAMO)	7%	8%	5%	9%	3%	42%	25%	453
CC des Monts du Lyonnais	12%	8%	4%	8%	2%	35%	30%	402
CC Collines Isère Nord Communauté	8%	8%	6%	9%	3%	43%	24%	400
CC de la Côtière A Montluel	5%	8%	8%	8%	7%	41%	23%	395

Source : Insee - SDE (Système d'Information de la Démographie des Entreprises)

**Lyve et ses pôles
d'entrepreneurs,
un écosystème
au service des porteurs de projet**

LYVE MÉTROPOLE
DE LYON

TOUT UN MONDE POUR ENTREPRENDRE

Portée par la Métropole de Lyon, LYVE c'est tout un monde bien réel pour aider à entreprendre et surtout à réussir, quel que soit le projet, son envergure ou son secteur d'activité.

LYVE, c'est un réseau de plus de 300 experts de la création d'entreprise, une plateforme digitale lyvelyon.com avec une offre de services gratuite (recherche de locaux, réseau, annuaire, formation...) et quatre pôles d'entrepreneurs, lieux de vie et d'échanges proposant des solutions d'hébergement et un accompagnement personnalisé et collectif.

En savoir plus sur
lyve-lyon.com



Directeur de la publication : **Natalia Barbarino**

Référent : **Salah Jallali** - s.jallali@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme